

**Province de Québec
MRC du Haut Saint-François
Municipalité de La Patrie**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le **3 mai 2016**, à la salle du conseil, située au 18, rue Chartier, La Patrie.

Sont présents à cette séance :

Monsieur Richard Blais, conseiller # 1
Monsieur David Masse, conseiller # 2
Madame Lise Pratte, conseillère # 3
Monsieur Yves Vézina, conseiller # 4
Monsieur Rémi Poulin, conseiller # 5
Monsieur Michel Morin, conseiller # 6

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire, Bruno Gobeil.

Madame Johanne Latendresse, directrice générale, secrétaire-trésorière est présente.

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19 h par Monsieur le Maire de la Municipalité de La Patrie. Johanne Latendresse, directrice générale, secrétaire-trésorière fait fonction de secrétaire.

2. Adoption de l'ordre du jour

Sur la proposition de Monsieur David Masse, **appuyée** par Madame Lise Pratte, l'ordre du jour est adopté.

2016-05-104 ***Résolution adoptée à l'unanimité.***

3. Suivi et approbation des procès-verbaux du 5 et 12 avril 2016

Sur la proposition de Monsieur Rémi Poulin, **appuyée** par Madame Lise Pratte, les procès-verbaux du 5 et 12 avril 2016 sont approuvés.

2016-05-105 ***Résolution adoptée à l'unanimité.***

4. Dépôt des États financiers amendés de la municipalité pour l'année se terminant le 31 décembre 2015

La directrice générale, secrétaire-trésorière dépose le rapport financier amendé tel que présenté en avril avec l'ajout de la dette de la MRC du Haut-St-François.

Il est proposé par Monsieur Michel Morin
Appuyé par Monsieur David Masse

et **résolu** unanimement

QUE le conseil dépose les États financiers amendés de la municipalité pour l'année se terminant le 31 décembre 2015, et autorise que le rapport financier soit expédié au Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire.

2016-05-106 ***Résolution adoptée à l'unanimité.***

5. Période de questions

Monsieur le maire répond aux questions de certains citoyens.

6. Rapport-chef de pompier

Sur la proposition de Monsieur Rémi Poulin, **appuyée** par Madame Lise Pratte, il est résolu que la Municipalité de La Patrie autorise l'achat de peinture intérieure et extérieure, ainsi que du matériel pour la confection d'un module de pratique pour un montant approximatif de 500 \$.

2016-05-107 ***Résolution adoptée à l'unanimité.***

7. Rapport de la voirie

Dépôt du rapport du directeur de la voirie

Les élus ont pris connaissance du rapport du directeur de la voirie

Approbaton de diverses dépenses :

Sur la proposition de Monsieur Rémi Poulin, **appuyée** par Monsieur Richard Blais, il est **résolu** que les dépenses énumérées plus bas soient et sont autorisées. Ces dépenses sont :

- Réparer ponceaux et affaissement chemin Cohoes : 800 \$
- Signalisation : 1700 \$
- Achat tondeuse : 570 \$
- Entretien annuel tracteur à pelouse : 200 \$
- Achat gouttières Centre communautaire : 100 \$
- Achat outillage voirie : 200 \$

Pour un montant total de 3 570 \$ plus taxes soit prévu pour couvrir la facture à recevoir pour les fins auxquelles la dépense est projetée

2016-05-108 ***Résolution adoptée à l'unanimité.***

8. Dépôt de la correspondance

Les membres du **Conseil** ont pris connaissance de la correspondance reçue durant le mois et celle-ci est déposée aux archives.

9. Correspondance à répondre

Lettre - A : Approbation de la programmation des travaux révisés TECQ 2014-2018

Attendu que :

- La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;
- La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

Il est proposé par Monsieur Rémi Poulin
Appuyé par Madame Lise Pratte

Et résolu que :

- la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- la municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;
- la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire
- la municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal

d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;

- la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.
- la municipalité de La Patrie atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

2016-05-109 ***Résolution adoptée à l'unanimité.***

Lettre - B : Invitation –Assemblée générale Moisson HSF

Aucune disponibilité

Lettre - C : Invitation -30^e revue annuelle Escadron 670

Refusé

Lettre -D : Invitation –Assemblée annuelle –Société d'histoire et patrimoine de Bury

Refusé

Lettre -E : Invitation -16^e tournoi de golf –Diabète Estrie

Refusé

Lettre -F : Participation financière Maison Cinquième saison du HSF

Il est proposé par Monsieur Yves Vézina,
Appuyée par Monsieur David Masse

et **résolu** à l'unanimité:

Que le conseil de la municipalité de La Patrie participe financièrement pour un montant de 100 \$ au profit de la Maison La Cinquième Saison.

2016-05-110 ***Résolution adoptée à l'unanimité.***

Lettre - G : Autorisation d'appel d'offres pour le fauchage de bords de chemins municipaux saison 2016

Sur la proposition de Monsieur Rémi Poulin, **appuyée** par Madame Lise Pratte, il est **résolu** que la Municipalité de La Patrie autorise la directrice générale à demander des soumissions par invitation écrite, pour le fauchage de bords

de chemins pour la saison 2016. Pour être considérée, toute soumission doit être reçue au bureau municipal avant mardi le 7 juin 2016 à 11 h. L'ouverture des soumissions se fera au bureau municipal à 11 h 05.

2016-05-111 *Résolution adoptée à l'unanimité.*

Lettre - H : Invitation –Fondation Pauline Beaudry

Aucune disponibilité

Lettre - I : Invitation –Gala mérites scolaires 2015-16

Il est proposé par Monsieur Rémi Poulin

Appuyée par Monsieur Yves Vézina

et **résolu** à l'unanimité:

Que le conseil de la municipalité de La Patrie autorise Madame Lise Pratte à participer au Gala des mérites scolaires 2015-2016 qui aura lieu le 1^{er} juin à East-Angus.

2016-05-112 *Résolution adoptée à l'unanimité.*

10. Présentation des comptes

Sur la proposition de Monsieur Rémi Poulin, **appuyée** par Monsieur Richard Blais, le **Conseil de la Municipalité de La Patrie** approuve la liste des chèques émis, totalisant **78 153.24 \$**, référence aux chèques numéros **8297 à 8299, 8301 à 8308, 8311 à 8329, et les chèques 201600135 à 201600168** et autorise la directrice générale, secrétaire-trésorière à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit.

2016-05-113 *Résolution adoptée à l'unanimité.*

11. Dépôt du rapport périodique des recettes et dépense

La directrice générale, secrétaire-trésorière dépose son rapport trimestriel sur les revenus et dépenses se terminant au 31 mars 2016, conformément à ***l'article 176.4*** du Code municipal.

12. Rapport du maire

Monsieur le maire, donne un compte rendu de certains dossiers traités durant le mois à la MRC.

13. Période des questions

Aucune question

14. Fermeture de la séance

Sur la proposition de Monsieur Michel Morin, il est **résolu** unanimement de lever la séance à **20 h 30**

2016-05-114 **Résolution adoptée à l'unanimité.**

Bruno Gobeil
Maire

Johanne Latendresse
Directrice générale,

Je, **Bruno Gobeil**, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*.

Bruno Gobeil,
Maire